



## COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-LOIRE CONSEIL MUNICIPAL Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, le vingt-six octobre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, MARTINET Nicolas, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial,

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : BRETON Nelly représenté par DESCHAMPS Céline, DELSARTE Séverine représentée par MARTINET Nicolas, CHAILLOUX Marie-Laure représentée par SIGNORET Yannis, LAURENT Martine représentée par LECLERCQ Marie-Christine, JACQUIER Hervé représenté par HECQUET Jacky, COZETTE Laetitia représentée par GUEROT Jean-Marc.

Absents : BITON Kévin

Madame DESCHAMPS Céline a été désignée secrétaire de séance.

### **Objet : COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE – Rapport d'activités 2022 relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée, que conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi n°99-586 du 12 juillet 1999, le Président d'un EPCI donne, chaque année aux délégués, un rapport retraçant l'activité de l'établissement y compris ses services annexes tels que le service public d'assainissement non collectif.

Monsieur le Maire rappelle que le service assainissement a été transféré à la communauté de communes Berry Loire Puisaye.

Ce rapport doit être présenté dans chaque commune membre de la communauté de communes afin d'en prendre acte.

Monsieur Le Maire précise que la synthèse de ce rapport est devant chaque membre. Monsieur le Maire demande si des remarques sont à préciser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

☞ **Prend acte** de ce document,

☞ **N'émet aucune remarque** sur le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la communauté de communes Berry Loire Puisaye.

La secrétaire de séance,  
Céline DESCHAMPS

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Jacky HECQUET